

**Frais annexes 2021-2022**

**ATTENTION : les étudiants FMA de Master 1 en 2020/2021 s'inscrivant en Master 2 en 2021/2022  
sont EXONÉRÉS des FA**

| Diplôme   | Montant des frais annexes 2021 | Justification des frais annexes  |
|---|--------------------------------|--|
| Licence Sciences de la vie parcours Agronomie et Alimentaire                                  | <b>60</b>                      | Quota d'impression de 300 pages par étudiant<br>Visites de salons professionnels et/ou d'entreprises   |
| Licence Gestion parcours Marketing  | <b>60</b>                      |  |
| M1 et M2 - Marketing, Vente tous parcours   | <b>60</b>                      | Visite de salons professionnels pour l'aide à l'insertion professionnelle<br>Quota d'impression de 500 pages par étudiant  |
| M1 et M2 Sciences de la Vigne et du Vin   | <b>120</b>                     | - visites professionnelles pour l'aide à l'insertion professionnelle<br>- certification "CERTIPHYTO"<br>- quota d'impression de 250 pages par étudiant   |
| M1 et M2 - Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement | <b>165</b>                     | parcours Sciences Alimentaires et Qualité :<br>- visites optionnelles de salons professionnels et/ou d'entreprises pour l'aide à l'insertion professionnelle<br><br>parcours Sciences Agronomiques et Environnementales :<br>- certification "CERTIPHYTO"<br><br>Tous parcours<br>- quota d'impression de 500 pages par étudiant |

*Les frais annexes sont facultatifs et doivent correspondre à une prestation supplémentaire qui n'est pas nécessaire à l'obtention du diplôme.*